

Vol de voiture avec agréssion

Par Patricia, le 08/02/2010 à 17:16

Bonjour,

Je me suis fait voler ma voiture sous la menace d'une arme à feu et à l'intérieur il y avait des éfait personnel comme mon téléphone portable ma veste avec des cléf et un GPS. heureusement je suis assuré contre le vol.

Ma question et la suivante : mon assurance peut elle couvrir le remboursement de mes éfait personnel.

Merci d'avance

Par bod, le 08/02/2010 à 18:27

Pour vos effets personnels, il vous suffit de consulter votre contrat (conditions particulières) qui comportera ou non une garantie intitulée :

contenu ou effets et marchandises transportés avec un montant maximum d'indemnisation indiqué au contrat

Ou sinon demandez à votre assureur